

Licence 2 Droit

Annales

Année universitaire
2012/2013

Semestre 3



Site de Montauban

Année universitaire 2012-2013
Première session
Semestres impairs
Session DECEMBRE 2012

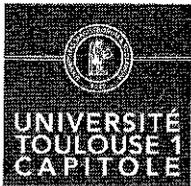
LICENCE EN DROIT ECONOMIE GESTION
MENTION DROIT/AES
2ème NIVEAU
SEMESTRE 3

SOCIOLOGIE
MARDI 18 DECEMBRE 2012
16H – 17H30

AUCUN DOCUMENT N'EST AUTORISE

Vous répondrez *au choix* à *quatre* des six questions suivantes :

- 1°) comment Claude Levi-Strauss rend-il compte de la prohibition de l'inceste dans *Les structures élémentaires de la parenté* (1949) ?
- 2°) Par quels mécanismes Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, dans *Les héritiers* et *La reproduction*, expliquent-ils que l'entreprise de démocratisation du système scolaire n'ait pas fait disparaître l'influence de l'origine sociale sur le parcours scolaire des individus ?
- 3°) Quels sont les différents paramètres de l'« effet établissement » selon François Dubet, Olivier Cousin et Jean-Philippe Guillemet ?
- 4°) Quels sont les termes du débat normatif entre Dominique Méda et Dominique Schnapper sur la place du travail dans les sociétés développées contemporaines ?
- 5°) Quels sont les tenants et aboutissants d'une approche utilitariste de l'engagement civique ?
- 6°) Comment peut-on définir sociologiquement une religion ?



Site de Montauban

Année universitaire 2012-2013
Première session
Semestres impairs
Session DECEMBRE 2012

LICENCE EN DROIT ECONOMIE GESTION
MENTION DROIT/AES
2ème NIVEAU
SEMESTRE 3

DROIT ADMINISTRATIF
LUNDI 17 DECEMBRE 2012
9H -- 10H30

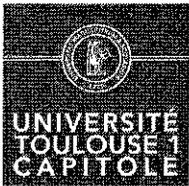
AUCUN DOCUMENT N'EST AUTORISE

Traitez les deux sujets suivants :

Sujet 1 : Quel est l'intérêt pour un administré d'user du recours administratif ? (Note sur 7).

Sujet 2 :

Le Conseil d'Etat est-il seulement un « juge » ? Pourriez-vous nous éclairer sur l'évolution des compétences contentieuses de la juridiction administrative suprême ? (Note sur 13).



Site de Montauban

Année universitaire 2012-2013
Première session
Semestres impairs
Session DECEMBRE 2012

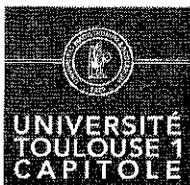
LICENCE EN DROIT ECONOMIE GESTION
MENTION DROIT/AES
2ème NIVEAU
SEMESTRE 3

DROIT BUDGETAIRE
JEUDI 20 DECEMBRE 2012
9H – 10H30

AUCUN DOCUMENT N'EST AUTORISE

Répondez de façon argumentée aux questions suivantes :

- 1°) Le principe de sincérité budgétaire : quel contenu ? Quelle portée ?
- 2°) Qu'est-ce qu'une Loi de finances ?
- 3°) Quel est le pouvoir de décision budgétaire du Parlement ?



Site de Montauban

Année universitaire 2012-2013
Première session
Semestres impairs
Session DECEMBRE 2012

LICENCE EN DROIT ECONOMIE GESTION
MENTION DROIT/AES
2ème NIVEAU
SEMESTRE 3

DROIT DES AFFAIRES
VENDREDI 21 DECEMBRE 2012
8H30 – 10H

AUCUN DOCUMENT N'EST AUTORISE

Vous traiterez le sujet suivant:

Après avoir connu le succès et la gloire, Lolo Bigoudi, nous le savons tous pour avoir lu *Ici les potins* et *Vous saurez tout*¹, a connu une longue « traversée du désert » jalonnée de dépressions, de tentatives de suicide, de séjours en maisons de repos, etc. Lorsque vous avez vu son nom sur le carnet de rendez-vous, vous redoutiez l'entrevue,....mais vous aviez tort, car c'est une Lolo méconnaissable qui se tient devant vous, souriante, apparemment équilibrée et luxueusement vêtue. Aurait-elle épousé un milliardaire, ou bien gagné à l'Euro millions ? Mais non, pas du tout, elle ne doit sa réussite qu'à elle-même, dit-elle fièrement en vous narrant son histoire.

Il y a encore deux ans, Lolo était au chômage, en fin de droits, ne sachant plus à quel saint se vouer pour remonter la pente. Après s'être essayée sans succès à plusieurs activités (toiletteuse pour chiens, baby-sitter, hôtesse dans un bar, etc.), l'idée lui est venue de passer des concours administratifs; aussi incroyable que cela puisse paraître, elle les a réussi, ce qui lui a permis d'entrer à la Sécurité Sociale et de devenir fonctionnaire. Bien sûr, quand on connaît Lolo, on l'imagine mal derrière un bureau ; pourtant, elle n'y était pas mal, vous dit-elle, sur le ton résigné de celle-qui-sait-s'adapter-quand-les-circonstances- l'exigent. Mais voilà que la grand-mère de Lolo est tombée malade et lui a offert de reprendre son commerce, une épicerie/traiteur spécialisée dans les produits d'Europe centrale (vodkas, harengs, caviar, blinis, etc.). Pour faire plaisir à Mamie Esther, Lolo a tout de suite accepté (« mon bon cœur me perdra », dit-elle en soupirant). Quant à son emploi à la Sécurité Sociale, Lolo vous explique qu'elle a préféré le garder « sous le coude », on ne sait jamais. Car si

¹ Journaux à scandale équivalents à *Voici*.

toujours une porte de sortie, ajoute-t-elle avec un clin d'œil complice. Elle a donc obtenu du médecin un arrêt-maladie en prétextant une rechute de dépression.

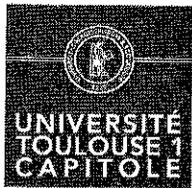
Dans les débuts, l'argent rentrait à flots, Mamie Esther ayant pu se constituer une clientèle importante au fil des années. La brave Lolo n'en croyait pas son tiroir-caisse ! Elle s'est donc autorisée à « plus ou moins » puiser dedans, vous dit-elle avec franchise, « pour racheter les années de galère » : vêtements de marque, bijoux, voiture de prestige, ...elle ne s'est rien refusée pendant quelques mois (y compris une rallonge de son arrêt-maladie obtenue sans difficulté, eu égard à son profil psychologique chaotique).

Avec sa désinvolture habituelle, Lolo ne pensait évidemment pas que la situation pourrait tourner à son désavantage. Hélas !!! La crise économique aidant, les clients ont déserté la boutique (pour votre part, vous soupçonnez plutôt les méthodes commerciales « particulières » de l'ex-star). Se souvenant brusquement qu'elle n'avait effectué aucune formalité pour l'exercice du commerce (« comme je suis étourdie, une vraie tête de linotte ! » pouffe-t-elle), elle a consulté un comptable et, sur ses conseils avisés, constitué une société qu'elle entend bien diriger à sa façon, pas « à l'ancienne » comme le faisait Mamie, aussi gentille soit-elle.

Quelques mois plus tard, la situation avait empiré et les fournisseurs impayés, dont Lolo ne s'était jamais préoccupée depuis le début de son activité, ont commencé à se manifester. Elle s'est alors tournée vers son banquier qui lui a consenti un prêt, certes... mais en échange d'un engagement de caution qu'elle a accepté sans discuter (« s'il suffit de signer pour avoir la paix, je signe ! », vous dit-elle avec philosophie ; cependant, pour se consoler de la cruauté du monde des affaires, elle a vidé en trois jours le stock de caviar à 10 000 euros le kilo). Les lettres recommandées continuant d'affluer de toutes parts, Lolo, excédée, n'a plus qu'une envie maintenant, celle de claquer définitivement la porte de la boutique, désolée pour mamie Esther.

« C'est trop compliqué pour moi, j'arrête ; mais je ne regrette rien car maintenant, croyez moi, j'apprécie mon boulot à la Sécurité Sociale à sa juste valeur ! D'ailleurs, j'y retourne la semaine prochaine ». Le banquier, les fournisseurs ? « Qu'ils s'adressent à la société qui, je vous le précise, est une société à responsabilité limitée ! Personnellement, je ne risque rien », conclut Lolo en riant.

Question : que pensez vous de l'histoire de Lolo Bigoudi ?



Site de Montauban

Année universitaire 2012-2013
Première session
Semestres impairs
Session DECEMBRE 2012

LICENCE EN DROIT ECONOMIE GESTION
MENTION DROIT/AES

2ème NIVEAU

SEMESTRE 3

DROIT PENAL

LUNDI 17 DECEMBRE 2012

15H30 – 17h

AUCUN DOCUMENT N'EST AUTORISE

Cas pratique :

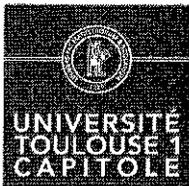
Madame Périgord est dans tous ses états. Elle vous fait part de la situation des membres de sa famille et souhaiterait avoir votre avis de pénaliste sur plusieurs points.

Madame Périgord s'inquiète d'abord pour son fils aîné de 22 ans, Pascal, qui suit un traitement médical dans un centre médico-psychologique. Le mois dernier alors qu'il sortait du centre médical il a eu un comportement pour le moins bizarre dans une station de métro. Pascal aurait entendu des voix qui lui ont dit de descendre sur les rails parce qu'il avait perdu ses clés et qu'elles s'y trouvaient. Il s'est exécuté. Il a alors violemment frappé l'agent de la RATP qui tentait de le faire remonter sur le quai mais n'en garde aucun souvenir. L'agent a par la suite déposé plainte pour violences volontaires.

Madame Périgord vous demande si la responsabilité pénale de Pascal peut être retenue et si des sanctions peuvent être prises à son encontre.

Madame Périgord s'inquiète aussi pour son mari, Patrick Périgord, exploitant de truffes noires. Il y a quelques jours, il a grièvement blessé un jeune homme de 25 ans, Justin Leblanc, qui s'était introduit de nuit, après avoir forcé le portail, sur la propriété de Monsieur et Madame Périgord, afin de ramasser quelques précieux champignons sur le terrain attenant à la maison. Surprenant l'intrus, avant même qu'il ait eu le temps de commencer sa cueillette, Monsieur Périgord a contraint Monsieur Leblanc à le suivre sous la menace de son fusil de chasse. Alors qu'il cherchait à s'enfuir, Monsieur Périgord a tiré, l'a blessé à l'épaule puis l'a frappé avec la crosse de son fusil avant de l'attacher à un arbre, pour finalement le livrer à la gendarmerie.

Monsieur Périgord est poursuivi pour violences volontaires avec arme ayant entraîné une incapacité temporaire de travail supérieure à 8 jours.



Site de Montauban

Année universitaire 2012-2013
Première session
Semestres impairs
Session DECEMBRE 2012

LICENCE EN DROIT ECONOMIE GESTION
MENTION DROIT/AES
2ème NIVEAU
SEMESTRE 3

DROIT CIVIL
JEUDI 20 DECEMBRE 2012
14H – 15H30

AUCUN DOCUMENT N'EST AUTORISE

Veillez résoudre le cas pratique suivant et répondre aux deux questions suivantes

I/ Cas pratique :

Fernand, conducteur d'autocar depuis de nombreuses années, est au chômage depuis quelques mois. Désireux de changer d'activité, il a décidé de se mettre à son compte et d'ouvrir une petite épicerie. Le mois dernier, il a signé un pacte de préférence avec le propriétaire d'un petit local, en plein cœur de Montauban.

En outre, pour que son épouse puisse assurer les livraisons à domicile, Fernand avait décidé d'acheter un cyclomoteur. Une annonce était parue dans le journal local, indiquant : « cyclomoteur en bon état de vente. A vendre pour 600 euros ». Fernand avait tout de suite répondu qu'il était prêt à acheter pour un prix de 500 euros.

Enfin, et pour être en mesure d'approvisionner son magasin, Fernand vient d'acheter comptant une voiture d'occasion, pour un prix de 1800 euros, une excellente affaire, selon le garagiste vendeur.

Aujourd'hui, rien ne va plus car Fernand vient d'apprendre que sa banque ne lui accordait pas le prêt sur lequel il comptait pour mener à bien ses projets professionnels.

Il est très inquiet car il se demande s'il est juridiquement engagé auprès du propriétaire du local, ainsi que du vendeur de cyclomoteur.

Comble de malchance, son véhicule vient, en outre, de tomber en panne et son garagiste lui a appris que le coût des réparations risquait de dépasser le prix d'achat : en effet, ce véhicule est une véritable épave en raison, vraisemblablement, d'anciens accidents qu'il a subis.

Fernand vient vous consulter. Il vous demande de l'éclairer sur sa situation et de le conseiller au mieux de ses intérêts.

II/ Contrôle de connaissances

- 1) L'imprévision est-elle synonyme de lésion ?
- 2) Les conditions de formation des contrats solennels et réels sont-elles les mêmes que pour les contrats consensuels ?